



RE-OUVERTURE DU LYCEE

publié le 29/05/2020 - mis à jour le 03/06/2020

Suite aux annonces du Premier Ministre et du Ministre de l'Éducation Nationale du jeudi 28 mai 2020, le lycée LE DOLMEN est autorisé à ré-ouvrir.

Pour se faire, il a été nécessaire de réaliser un protocole sanitaire. Il a été présenté et voté au CA du 28 mai 2020. Vous le trouverez ci-dessous.

Le 2 juin sera consacré à la pré rentrée des enseignants.

Les élèves rentreront progressivement à partir du 4 juin.

Tous les élèves seront appelés individuellement pour leur transmettre leur emploi du temps prévisionnel ainsi que la date et l'horaire du premier cours.

IMPORTANT : les élèves doivent porter un masque dans l'établissement. Ils doivent donc arriver équipés d'un masque fourni par leurs parents.

Le protocole sanitaire sera mis en place.

Nous comptons sur votre attitude citoyenne et responsable. Le protocole sanitaire et les consignes qui en découlent doivent nous permettre de vivre dans un cadre sanitaire respectueux.

LA DIRECTION DU LYCÉE

 [protocole_sanitaire_global_dolmen_vote_ca_juin_20](#) (PDF de 700 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.